

Faut-il être « républicain » ?

(*Le Monde* du 3 janvier 2002)

Parmi les couples politiques classiques, homme de gauche ou de droite, libéral ou socialiste, réformiste ou conservateur, le « républicain » tente de se faire une place nouvelle.

Ni le vocable, ni le procédé ne sont nouveaux. Le terme est utilisé depuis la Révolution et, quand la République s'installe en 1875, il distingue clairement ceux qui, modérés ou radicaux, combattent les royalistes, les cléricaux et les bonapartistes.

Quand les adversaires de la République disparaissent, l'étiquette s'applique bien au-delà de la gauche et du parti radical-socialiste. Lors des élections, on appelle « discipline républicaine » le désistement pour le candidat de gauche le mieux placé au second tour, ce qui fait que, selon la tactique qu'ils adoptent, les communistes sont ou non considérés comme « républicains ».

Vocable de combat, puis vocable électoral, le mot devient, après la guerre, un slogan avec le Front républicain de Pierre Mendès-France qui regroupe socialistes, radicaux, gaullistes et une fraction de modérés. Il rebondit un instant comme une arme contre le général de Gaulle en 1958, mais sans effet durable. Enfin, dans les années 1970, le centre droit voit naître un « Parti républicain » par simple changement de nom.

Mais, c'est en 1989 que le terme réapparaît dans le champ intellectuel et politique avec une intensité plus grande. Il est revendiqué par Régis Debray dans un grand article qui est au « républicanisme » ce que le Manifeste de Marx est au communisme. Debray oppose le « républicain » au démocrate, ce qui est cohérent et courageux. Cette opposition ne convient plus aujourd'hui à ceux qui veulent conserver les deux étiquettes et préfèrent opposer le « républicain » à un être plus indéterminé, qui est tantôt fédéraliste et européen, tantôt régionaliste voire communautaire, tantôt libéral et favorable aux juges, tantôt partisan de l'évolution des mœurs et, à l'occasion, tout cela à la fois.

Par ce procédé classique, le « républicain » s'auto-proclame. Il s'abrite sous ce titre populaire et guère contestable. Il rompt des lances avec une hydre aux multiples têtes qui renaît toujours et dont il sait, à l'avance, les chemins qu'elle va emprunter et les masques sous lesquels elle va se dissimuler.

A droite, autrefois, on utilisait la même ruse polémique en se réservant l'usage exclusif du terme « national ». « Tout ce qui est national est nôtre », titrait *L'Action française*, ce qui permettait de traiter Jean Jaurès, Joseph Caillaux et Aristide Briand d'agents de l'étranger, et de soutenir Georges Clemenceau et Raymond Poincaré que l'on avait combattus et insultés dans la période précédente. La France est ainsi devenue une République dans laquelle une partie des citoyens sont soupçonnés de ne pas être suffisamment « républicains », après avoir été une nation dont les habitants n'ont pas toujours été considérés comme des « nationaux ».

Heureusement, cette façon d'ostraciser un adversaire vague et multiforme ne conduit plus à l'incrimination. Elle devrait au moins offrir de multiples occasions de débat. Encore faut-il cerner le

contenu concret de ce débat plutôt que d'entretenir l'obscurité, ce qui est fâcheux quand on invoque les Lumières.

L'homme ordinaire est la proie du doute, même s'il recherche la vérité. Il sait qu'en politique elle est d'autant plus nuancée qu'il faut choisir dans l'incertain. Le « républicain », au contraire, affiche sa fermeté et sa certitude. La lutte avec l'hydre ne lui rappelle-t-elle pas que la vérité est une et l'erreur multiple ? Surtout, la vraie raison qui fait du « républicain » un bloc est qu'il est motivé par la crainte (et éventuellement par l'ambition qui utilise la crainte des électeurs). Aussi, on ne peut plus dire que le « républicain » est simplement un homme de gauche. D'abord, parce qu'il critique des positions que l'on trouve défendues aussi bien par des gens de droite que par des gens de gauche (l'Europe, la décentralisation) et même des causes propres à la gauche (l'internationalisme). Ensuite, parce que la crainte exprime la passion principale de la droite.

On peut dire, en effet, en simplifiant, et philosophiquement, que le principe de la droite est la fidélité et celui de la gauche la justice. La passion de la droite sera donc la crainte et celle de la gauche le ressentiment. La fidélité porte à conserver, donc à redouter le changement. L'esprit de justice, au contraire, porte à transformer, à émanciper et à libérer. A chacun de combiner en lui les deux principes et de lutter contre les deux passions. Mais, quand le « républicain », fut-il de gauche politiquement, s'abandonne à la seule crainte parce qu'il imagine que la nation, l'Etat, la loi, l'enseignement secondaire, le corps préfectoral et la gendarmerie sont sur le point de disparaître après la conscription et le franc, il glisse plus à droite qu'il ne le pense, mais, surtout, la crainte lui fait perdre le sens des réalités.

Prenons deux exemples : l'Europe et les communautarismes.

Le « républicain » s'oppose au fédéraliste européen. Cela signifie-t-il qu'il considère que la nature de la souveraineté nationale interdit toute délégation ? Si c'est le cas, le drame est accompli. L'Union européenne est déjà un système fédéral : par la monnaie, la Cour de justice, les normes communautaires et les pouvoirs de la Commission. Dès lors, ou bien le « républicain » pense qu'il faut revenir en arrière, ou bien il s'engage dans un vrai débat que ne résume ni le « républicanisme » ni le fédéralisme, et qui consiste à chercher pour chaque domaine, selon les finalités poursuivies, ce qui doit être conservé par les Etats-nations et ce qui doit être délégué par eux à l'Europe.

Ainsi, le « républicain » s'amuse de l'expression de Jacques Delors définissant l'Europe comme une « fédération d'Etats-nations ». Il s'indigne même parce que cette expression a été adoptée ensuite par les présidents des Républiques allemande et italienne, et, en France, par Jacques Chirac et par Lionel Jospin. Comme le « républicain » connaît la rhétorique, il parle, à ce propos, d'oxymore. Pour lui, c'est une contradiction dans les termes. A partir d'une pétition de principe, il pense que les Etats-nations disparaissent s'ils se fédèrent. Comme il semble ignorer que le fédéralisme est une délégation, il ne veut pas comprendre la formule de Delors qui signifie simplement que les acteurs de l'Europe sont les nations et non les régions ou les individus et que, au surplus, cette formule n'est rien d'autre qu'« une alliance de mots qui consiste à rendre une fine nuance de pensée au moyen d'une expression d'apparence contradictoire ». Ce qui est la définition de l'oxymore dans le dictionnaire.

Pour le « communautarisme », cause de tous les maux, partons des Etats-Unis. Rien dans le droit des Américains n'organise et ne fonde des communautés et ne distingue entre les citoyens. Personne ne peut confondre l'organisation territoriale et fédérale des Etats-Unis avec une organisation communautaire, comme elle a existé dans l'Empire ottoman ou au Liban, puisque les citoyens américains sont égaux et identiques en droits et en devoirs.

Pourquoi alors les Etats-Unis passent-ils pour communautaires ? Ils acceptent dans les mœurs que les origines nationales et les appartenances religieuses soient revendiquées et célébrées. C'est

pour eux un moyen d'intégration des immigrés qui renforce l'unité nationale par l'acceptation de la diversité. Ajoutons qu'aux Etats-Unis l'Etat ne pourrait pas subventionner des écoles confessionnelles comme en France ni rémunérer les cultes, sur le modèle concordataire, comme on le fait en Alsace-Lorraine.

On ne voit donc pas très bien comment le communautarisme à l'américaine menacerait le modèle français. D'ailleurs, notre modèle d'intégration est-il en si bonne santé ? Malgré les précautions prises par le Conseil d'Etat, on refuse le port du voile à l'école pour les jeunes musulmanes, on rechigne à autoriser la construction de mosquées et on désapprouve les formes de discrimination positive qui favoriseraient les immigrés d'origine africaine ou maghrébine. Comme le résultat de nos efforts d'intégration n'est guère brillant – on l'a bien vu au stade de France –, on pense, au mieux, qu'il faut patienter, au pire, qu'il faut réformer.

La patience favorise la réflexion et la réforme l'exige. Or, ce n'est pas réfléchir que de s'effrayer du communautarisme parce que les homosexuels manifestent, parce que les féministes découvrent qu'il n'y a pas assez de femmes au parlement, ou parce que des jeunes gens d'origine algérienne se proclament franco-algériens en agitant un drapeau qui n'est pas le nôtre et qui reste pour partie le leur.

Sur ce point, les double nationalités sont entrées dans les mœurs comme dans le droit. Ou bien, on les interdit, mais il faut dire comment on le fait. Ou bien, on s'en accommode en recherchant des formes d'intégration qui tiennent compte de la diversité des origines et des évolutions possibles.

Quel sens cela a-t-il, en revanche, de s'indigner des conséquences sans remédier aux causes, de nier les réalités en se drapant dans des abstractions, sinon de prolonger et d'accroître les incompréhensions et les tensions ?

Jean-Claude Casanova